

PLAN DE DÉVELOPPEMENT
2025-2030
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

***UN MILIEU DE VIE À ÉCHELLE
HUMAINE!***



TABLE DES MATIERES

1	Introduction	4
2	Historique	5
3	La situation géographique	6
4	Le périmètre urbain	7
4.1	La zone agricole permanente	7
4.2	Le secteur forestier.....	7
5	Profil sociodémographique.....	7
5.1	La famille et les ménages.....	8
5.2	Le navettage et le lieu de résidence	8
5.3	Le marché du travail par secteurs	9
5.4	Le cadre bâti	11
5.5	Économie	11
6	Milieu de vie	12
6.1	Le milieu préscolaire et scolaire	12
6.1.1	Service de garde (garderie).....	12
6.1.2	École primaire	12
6.1.3	École secondaire	12
6.2	LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ	13
6.2.1	Réseau routier	13
6.2.2	Transport en commun	13
6.2.3	Déplacements actifs.....	13
6.2.4	Réseau ferroviaire.....	13
6.3	LES SERVICES A LA COMMUNAUTÉ	13
6.3.1	La bibliothèque	13
6.3.2	La vie communautaire.	13
6.4	La santé	13
7	Activités culturelles, loisirs, sports et récréotourisme	14
7.1	Le patrimoine bâti et culturel	15
8	Inventaire des actifs et des infrastructures municipales.....	15

9	Hébergement et restauration.....	15
10	Les communications	16
11	Gestion des matières résiduelles.....	16
12	Entente intermunicipale sur la protection incendie.....	16
13	Environnement	16
14	Vision et objectifs pour les années futures	17
15	Objectifs du plan de développement	18
15.1	ENVIRONNEMENT, VIE COMMUNAUTAIRE ET MILIEU DE VIE.....	18
15.2	FAMILLES ET ÂÎNÉS	20
15.3	LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE	21
15.4	INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET VIE ÉCONOMIQUE	22

1 INTRODUCTION

Ce plan de développement a pour objectif d'unir les forces vives de la communauté de Saint-Pacôme autour d'une vision commune, axée sur la mobilisation et l'action. Il permet d'orienter nos efforts vers des réalisations concrètes qui renforceront notre municipalité et amélioreront la qualité de vie de ses citoyens.

Les dernières années ont présenté des défis importants, mais elles ont aussi mis en lumière la résilience et la détermination des citoyens de Saint-Pacôme. Malgré la pandémie, les enjeux financiers municipaux et la fermeture du centre de ski, notre communauté a su faire preuve d'adaptabilité et de solidarité. Aujourd'hui, nous sommes à un moment charnière où nous pouvons reconstruire sur des bases solides, en misant sur nos atouts et sur l'engagement de chacun.

L'implication citoyenne est un levier essentiel de notre développement. La mobilisation des habitants, notamment par le bénévolat, est au cœur de la réussite de nos projets, de l'organisation des loisirs et du bon fonctionnement des comités et organismes. En soutenant et en renforçant ces structures, nous créons des occasions pour chacun de contribuer activement à la vie locale et de trouver un espace où ses talents et sa motivation peuvent s'exprimer.

Nos priorités incluent la promotion de la mobilité active, la prise en compte des enjeux liés au logement ainsi que l'intégration des considérations environnementales dans nos décisions. De plus, la mise en place ou la relance de comités, notamment en loisirs et

culture, sera un moteur de dynamisme et d'efficacité, en favorisant la participation citoyenne et en stimulant l'offre de services et d'activités.

Nous avons pleinement conscience de la réalité démographique de Saint-Pacôme, avec une population vieillissante qui mérite une attention particulière. Toutefois, nous souhaitons également attirer et retenir de jeunes familles en leur offrant un cadre de vie attrayant : des services adaptés, des activités diversifiées, des opportunités d'emploi locales et un environnement culturel et sportif dynamique. C'est en consolidant ces éléments que nous ferons de Saint-Pacôme un milieu de vie de choix pour tous.

Ce plan de développement, à la fois réaliste et flexible, nous permet d'orienter nos actions de manière efficace tout en laissant place aux ajustements nécessaires. Il repose sur une consultation citoyenne approfondie, incluant un sondage et des échanges avec les élus et la direction municipale, garantissant ainsi qu'il reflète les aspirations et les besoins de notre communauté.

Enfin, nous sommes heureux d'annoncer l'adoption d'une nouvelle politique Municipalité Amie des Aînés (MADA), accompagnée d'un plan d'action dédié. Cet engagement témoigne de notre volonté d'offrir un cadre de vie inclusif et bienveillant pour l'ensemble de nos citoyens.

L'histoire de Saint-Pacôme est marquée par sa capacité à se transformer et à rebondir. Depuis sa fondation en 1851, la municipalité a connu plusieurs phases de développement, passant de l'industrie forestière au récréotourisme, puis s'adaptant aux réalités

contemporaines. Malgré les défis des dernières décennies, la communauté a su se recentrer sur ses forces, s'ouvrir à de nouveaux arrivants et renforcer son tissu social.

Aujourd'hui, nous avons l'opportunité d'écrire un nouveau chapitre, en nous appuyant sur notre riche passé pour construire un avenir dynamique et prospère. Ensemble, faisons de Saint-Pacôme un exemple de résilience, d'innovation et de qualité de vie pour les générations à venir !

2 HISTORIQUE

Fondée en 1851, la municipalité de Saint-Pacôme est issue de la partie sud de la paroisse de Rivière-Ouelle. À ses débuts, son économie repose principalement sur l'industrie forestière, avec la construction de plusieurs moulins à scie. Le transport du bois jusqu'au moulin de Saint-Pacôme s'effectue alors par flottage sur la rivière Ouelle. Toutefois, le déclin de cette industrie et des enjeux syndicaux entraînent la fermeture définitive du moulin en 1950, marquant la fin de cette époque prospère pour la drave.

L'histoire territoriale de Saint-Pacôme est marquée par plusieurs transformations. En 1926, le village de Saint-Pacôme se sépare de la paroisse du même nom. Puis, en 1939, une partie du territoire est cédée à la nouvelle municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, aujourd'hui intégrée au périmètre urbain de cette dernière.

La municipalité a également traversé plusieurs épreuves naturelles, notamment des épisodes d'inondations majeures en 1941, 1958, 1981 et 2005, causant à chaque fois d'importants dommages.

Un tournant important survient en 1980 avec la fusion du village et de la paroisse de Saint-Pacôme, donnant naissance à la municipalité telle qu'on la connaît aujourd'hui. Cette fusion est officialisée le 5 janvier 1980, et plus de 18 mois plus tard, le 8 août 1981, son statut et son toponyme sont confirmés.

Entre les années 1960 et le début des années 2000, Saint-Pacôme se distingue comme un village récréotouristique. Durant cette période, la municipalité développe diverses activités de plein air et sportives, notamment la pêche au saumon, le golf et le ski alpin. En parallèle, elle connaît un essor domiciliaire important, soutenu par l'arrivée du Cégep et de l'entreprise Bombardier à La Pocatière, qui favorise l'établissement de nombreuses familles.

Cependant, l'exode rural s'intensifie : de nombreux jeunes quittent Saint-Pacôme pour poursuivre leurs études ou chercher du travail dans les grands centres, accentuant ainsi le vieillissement de la population. Pendant une décennie, le développement est mis sur pause. La résilience des citoyens de Saint-Pacôme aura raison des difficultés rencontrées et elle permet à cette dernière d'émerger à nouveau.

3 LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

La municipalité de Saint-Pacôme est située dans la portion ouest de la MRC de Kamouraska. On y dénombre 1 806 habitants en 2021 occupant un territoire d'une superficie de 29,06 km². C'est d'ailleurs la plus petite superficie de la MRC de Kamouraska. La densité de population est de 62,1 habitants/km², une densité élevée qui dépasse largement celle de l'ensemble de la MRC de Kamouraska. Ses limites géographiques bordent la municipalité de Rivière-Ouelle (nord), Sainte-Anne-de-la-Pocatière (ouest), Saint-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel (est) et Saint-Gabriel-Lalemant (sud). Elle est située à 60 kilomètres à l'ouest de la ville de Rivière-du-Loup, qu'elle rejoint en 40 minutes. D'autre part, la

municipalité de Saint-Pacôme est située à 1 heure 30 minutes de route de Québec, soit 150 km. Le chemin Haut-de-la-Rivière permet de joindre l'autoroute 20 et la municipalité de Rivière-Ouelle au nord. La municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant est accessible par la côte Saint-Gabriel. La municipalité est également traversée par la route régionale 230 qui est aussi utilisée régulièrement par les résidents des municipalités adjacentes, celle-ci desservant le Kamouraska d'ouest en est. Cette route permet de joindre à l'ouest la ville de La Pocatière ainsi que la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri à l'est. Enfin, la municipalité est traversée d'ouest en est par une voie de chemin de fer dans sa partie nord.

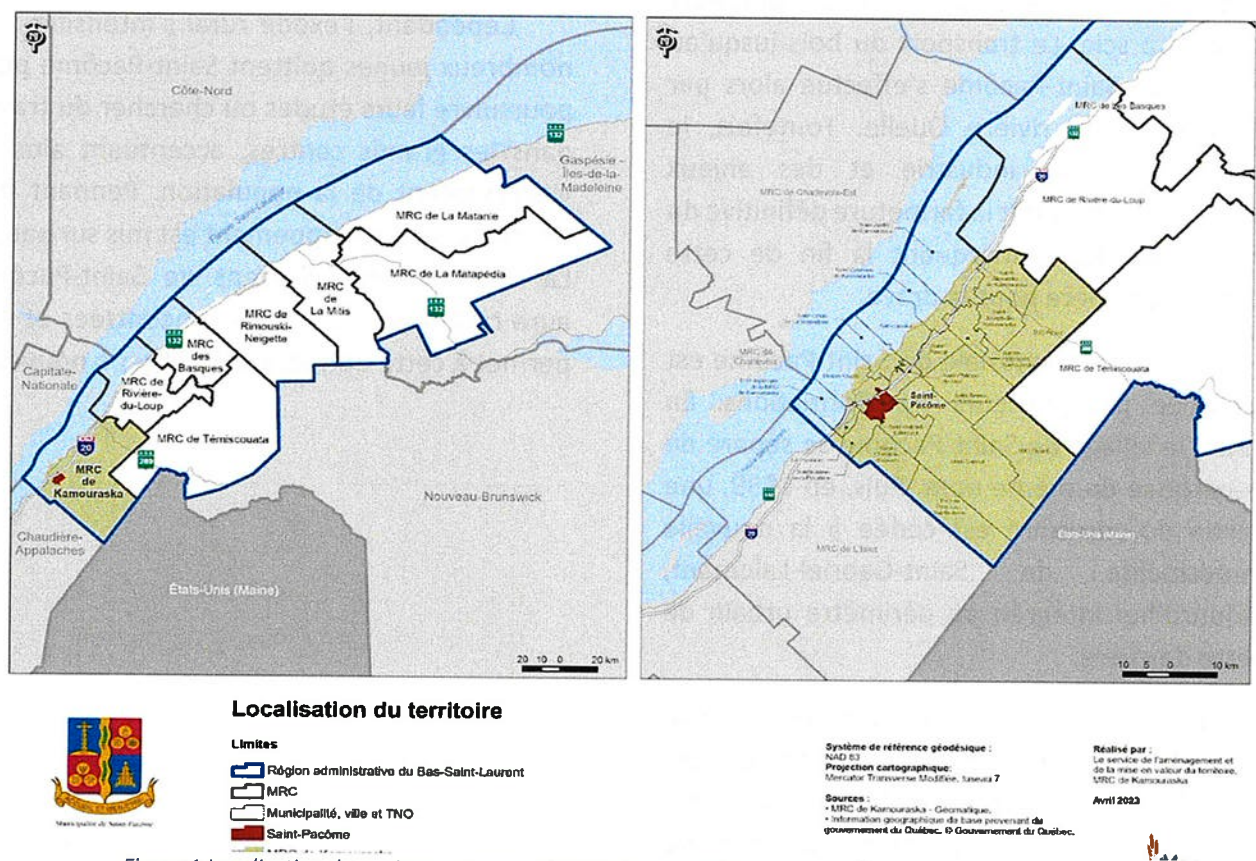


Figure 1 Localisation du territoire – Source MRC de Kamouraska

4 LE PÉRIMÈTRE URBAIN

Le périmètre urbain de Saint-Pacôme, à l'exception de La Pocatière et Saint-Pascal, est l'un des plus grands de la MRC de Kamouraska. C'est à l'intérieur des limites de ce périmètre que s'effectue l'ensemble du développement urbain de la municipalité. Les objectifs visés sont de rentabiliser les services existants avant de développer de nouveaux secteurs et d'y concentrer les activités résidentielles, commerciales, récréatives et institutionnelles. Par ailleurs, comme les activités urbaines occupent une grande superficie sur le territoire, les perspectives de développement commercial, industriel, résidentiel et récréative prennent une grande importance pour l'avenir de la municipalité, car les autres secteurs d'activités sont moins présents (agricole, forestier, villégiature, etc.). L'accueil de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents prend ici toute son importance.

À noter enfin que la zone industrielle de Saint-Pacôme est aujourd'hui pratiquement comblée. Il reste seulement deux (2) terrains disponibles à la construction commerciale et/ou industrielle dans le secteur industriel de Saint-Pacôme. Ce qui est insuffisant pour permettre à la Municipalité d'attirer de nouvelles industries.

4.1 LA ZONE AGRICOLE PERMANENTE

Malgré un territoire plutôt forestier, on recense 8 exploitations agricoles sur les 365 présentes sur le territoire régional selon le dernier recensement de 2021. On y trouve majoritairement des fermes laitières.

4.2 LE SECTEUR FORESTIER

L'histoire de Saint-Pacôme est intimement liée à la forêt et à l'industrie forestière. Le territoire agroforestier couvre une bonne superficie du territoire de Saint-Pacôme.

5 PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Les données de Statistique Canada, notamment celles du recensement 2021, et celles de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) diffèrent en plusieurs points. Aussi, comme les collectes de données ne sont pas identiques, les données de Statistique Canada ont été privilégiées, car plus récentes. Par ailleurs, selon les thématiques abordées, lorsque les données sont inexistantes chez Statistique Canada, les sources statistiques de l'ISQ ou de toute autre source d'information pertinente seront utilisées.

La MRC de Kamouraska comprend 17 municipalités, dont Saint-Pacôme. Entre 2016 et 2021, une des municipalités qui a connu la plus grande croissance démographique est Saint-Pacôme (+13 %). La municipalité de Saint-Pacôme est la quatrième municipalité de la MRC de Kamouraska en termes de population avec 1806 habitants soit 8,5 % de la population totale de la MRC.

Donc, en 2021 la population de Saint-Pacôme est de 1806 personnes comparativement à 1598 personnes en 2016 soit une augmentation de 208 personnes.

Voici les données pour 2021:

- 11,4% avait entre 0 à 14 ans
- 49% avait entre 15 et 64 ans
- 39,6% avait 65 ans et plus
- 10,2 % avait 85 ans et plus

- Âge moyen de la population 54,5 ans

Par contre, ces données doivent être nuancées étant donné la présence de plusieurs résidences pour personnes âgées (Lys D’Argent, Résidence de la Rivière, Croisée des Chemins) et par la présence du Centre d’Anjou (CHSLD) ce qui a pour effet d’augmenté l’âge moyen de la population.

5.1 LA FAMILLE ET LES MÉNAGES

La quantité et le type de ménages qui vivent, s’établissent ou pourraient s’établir figurent parmi les facteurs structurants qui interviennent dans le développement d’une municipalité et la demande en logement.

Le nombre de ménages sur le territoire de Saint-Pacôme a augmenté depuis 2001 (4,5 %). La municipalité connaît ainsi une bonne rétention de ses ménages, mais surtout, elle attire de nouveaux ménages sur son territoire.

En 2021, Saint-Pacôme se distingue par les caractéristiques suivantes:

- Les deux tiers des familles pacômiennes sont principalement composées de couples sans enfant (64,6 %);
- Le nombre moyen de personnes par famille (2,6 personnes) est légèrement inférieur à celui de la MRC(2,7 personnes);
- Le pourcentage de familles monoparentales est un peu plus élevé qu’au sein de la MRC (12,2 % vs 11,2 %);
- Un (1) ménage sur trois (3) est composé d’une seule personne.

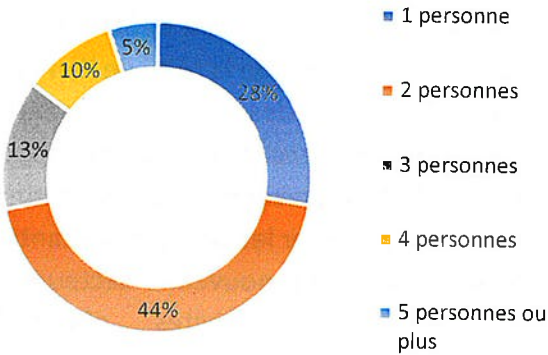


Figure 2: Ménages privés selon la taille des ménages, Saint-Pacôme, 2021

Source : Statistique Canada, Recensements de 2021.

Selon statistique Canada en 2021 il y avait 270 jeunes entre 0 et 19 ans.

Mentionnons que 92 enfants de Saint-Pacôme étaient inscrits à l’école primaire La Pruchière à la rentrée scolaire 2022 comparativement à 117 élèves en 2013-2014. Du côté des écoles secondaires de La Pocatière, environ 75 jeunes proviennent de Saint-Pacôme.

5.2 LE NAVETTAGE ET LE LIEU DE RÉSIDENCE

Le navettage représente les mouvements pendulaires de la population se déplaçant de leur lieu de résidence vers leur lieu de travail pour ensuite revenir vers leur domicile.

Le recensement de 2021 indique que, sur un échantillon de 20 % de la population active de 15 ans et plus, la source des emplois pour les résidents de la municipalité est en partie locale puisque 105 Pacômiens vivent et

travaillent à Saint-Pacôme alors qu’une grande majorité est régionale : La Pocatière (165), Saint-Pascal (45), Rivière-Ouelle (45), Saint-Alexandre-de-Kamouraska (10), Saint-Philippe-de-Néri (15), Saint-Onésime-d’Ixworth (10) et Saint-Anne-de-la-Pocatière (10). En dehors de la MRC, 55 personnes résident à Saint-Pacôme, mais travaillent à Saint-Jean-Port-Joli (25) ou L’Islet (15) à l’ouest et à Rivière-du-Loup (15) à l’est (figure 9).

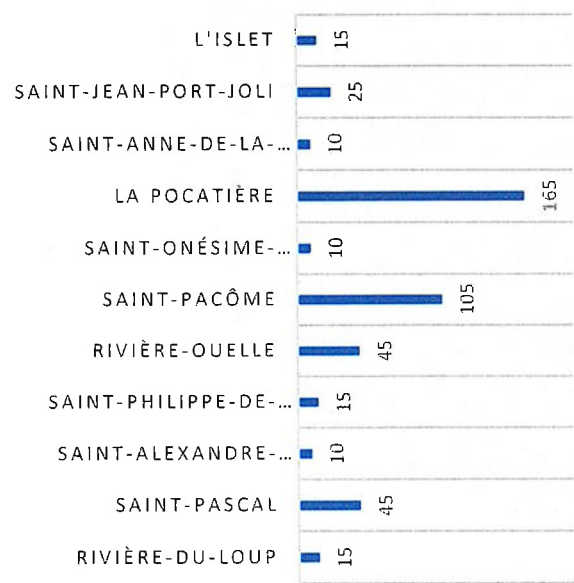


Figure 3 Lieu d’emploi des Pacômien, 2021. Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

À l’inverse, selon la même source de données, les emplois générés dans la municipalité de Saint-Pacôme occupent uniquement les résidents de la MRC de Kamouraska. Ainsi, 25 résidents de La Pocatière, 25 résidents de Saint-Pascal, 15 résidents de Mont-Carmel, 30 résidents de Rivière-Ouelle, 10 résidents de Saint-Denis-De La Bouteillerie, 15 résidents de Saint-Gabriel-Lalemant, 20 résidents de Saint-Philippe-de-Néri, 10 résidents de Saint-Onésime-d’Ixworth et 25 de Saint-Anne-de-la-Pocatière travaillent à Saint-Pacôme.

Ces données sont toutefois à nuancer, car il est à noter qu’en dehors de cet échantillon observé, des travailleurs peuvent aller également vers d’autres municipalités environnantes.

5.3 LE MARCHÉ DU TRAVAIL PAR SECTEURS

L’analyse par secteurs d’activité économique permet de mettre en lumière comment se modélise le marché du travail.

Les deux tiers (65,6 %) de la population active occupée œuvrent dans le secteur tertiaire.

Tel qu’avancé, le marché de l’emploi sur le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme est dominé par le secteur tertiaire, ce dernier fournissant plus de 430 emplois en 2021. Ces emplois proviennent essentiellement du sous-secteur des soins de santé et de l’assistance sociale, ainsi que des services d’hébergement et de restauration. Les secteurs primaire et secondaire procurent un bon nombre d’emplois également, avec respectivement 90 et 135 Pacômien. Des 90 travailleurs du secteur primaire 40 œuvrent dans le milieu agricole et forestier, et 45 dans le secteur minier, alors que, les 135 employés du secteur secondaire travaillent dans les sous-secteurs de la construction (50) et de la fabrication (85). Le secteur primaire fait référence à l’extraction et à l’exploitation directe de ressources naturelles. Il englobe l’agriculture, la pêche, la chasse, l’exploitation forestière et l’exploitation minière. Malgré une proportion encore importante de ce secteur dans le marché de l’emploi de Saint-Pacôme, il obtient un important gain d’emplois de moitié entre 2006 et 2021 puisqu’au recensement 2006, il

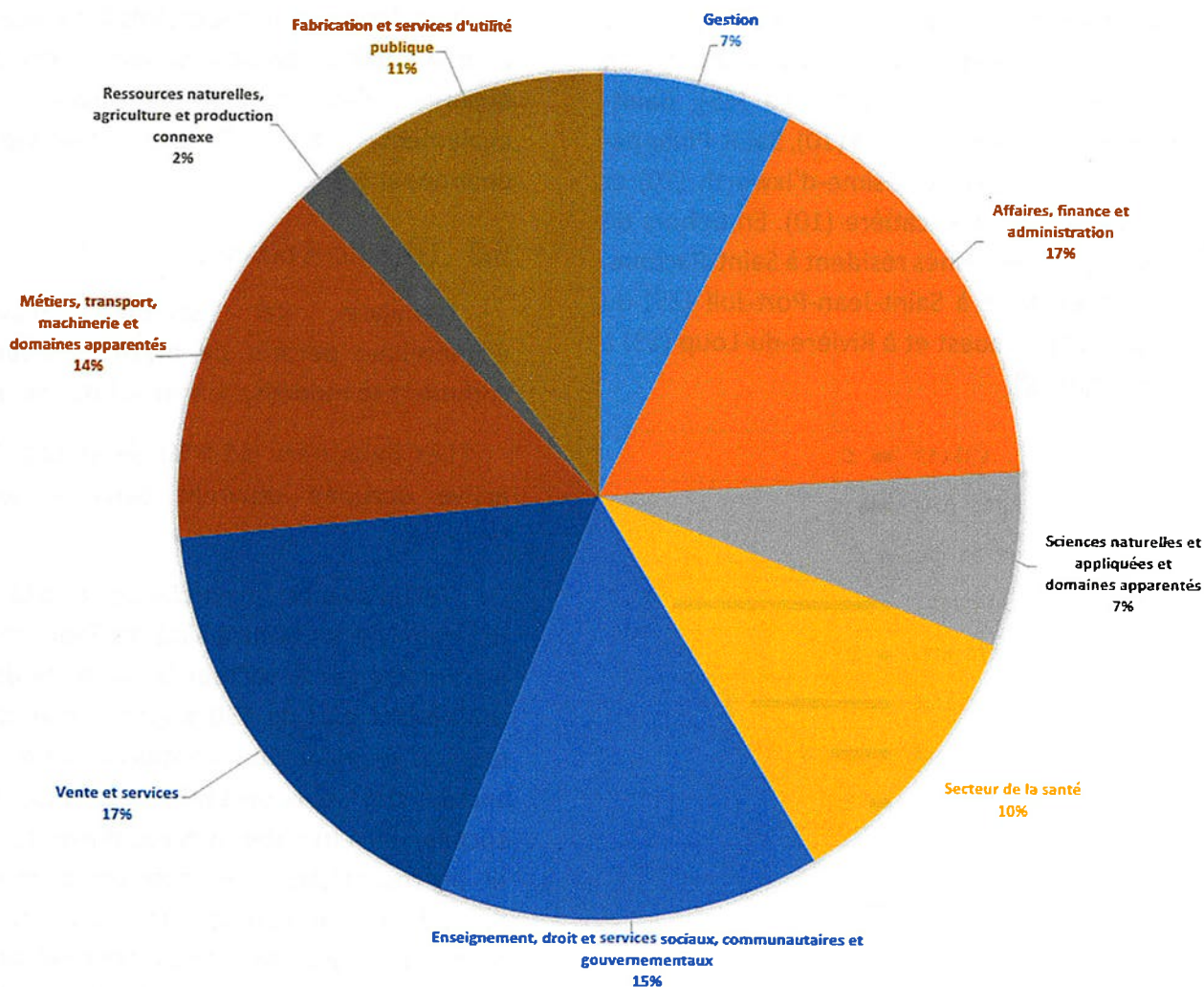


Figure 4 Population active totale âgée de 15 ans et plus selon la profession - Classification nationale des professions Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

représentait près de 7 % des emplois des Pacômiens.

Le **secteur secondaire** regroupe principalement les domaines de la transformation (manufacturier) et de la construction. En 2021, le secteur de la construction de Saint-Pacôme représentait 20,6 % de l'employabilité du territoire. Les effectifs travaillant dans le secteur secondaire ont largement diminué entre 2006 et 2021. En effet, en 2006 on dénombrait 205 personnes

âgées de 15 ans et plus en emploi dans ces domaines, en 2021, ils étaient 105.

Le **secteur tertiaire** de Saint-Pacôme représente plus de 65 % des emplois des Pacômiens. Il englobe les secteurs commerciaux, administratifs, de l'enseignement, de la restauration, de la santé et bien d'autres. Il a perdu à peine 2 points par rapport à 2006. En résumé, les services sociaux et personnels sont les milieux d'activités où se concentre la majorité des travailleurs.

On constate aussi que les travailleurs autonomes prennent une place grandissante dans l'économie locale. En 2021, ces derniers représentaient plus de 9 % du nombre total de travailleurs de la municipalité.

5.4 LE CADRE BÂTI

Les données présentées sont issues des recensements de Statistique Canada de 2016 et 2021. Les résultats peuvent contenir certaines contradictions qui s'expliquent par le faible échantillonnage de répondants, la subjectivité de la question et la connaissance limitée du répondant par rapport à certains sujets. À ce titre, les données présentées ci-dessous doivent être prises à titre indicatif.

Toujours d'après les données de Statistique Canada de 2021, sur un total de 748 logements, 702 sont occupés par des résidents permanents, ce qui veut dire que 46 logements sont des résidences secondaires.

La typologie résidentielle à Saint-Pacôme est assez diversifiée. Même si la maison unifamiliale isolée est largement dominante, on retrouve quelques jumelés et plus d'une centaine de logements offerts dans des immeubles de moins de cinq (5) étages.

Près de la moitié des logements privés ont été construits avant 1960 (47,1 %), ayant ainsi plus de 60 ans d'existence, alors que près de 29 % l'ont été entre 1961 et 1980. 19,3 % datent des deux (2) dernières décennies du 20^e siècle alors que seulement 6,4 % ont été construits au 21^e siècle.

Toujours selon les données du recensement de 2021, le ratio sur le mode d'occupation des logements par les ménages

privés est de 78,6 % par des propriétaires et 26,4 % par des locataires.

5.5 ÉCONOMIE

L'analyse de la base fiscale d'une municipalité nous révèle beaucoup d'informations quant aux modes d'occupation et à la dynamique d'un territoire donné.

Au dernier rôle d'évaluation (2020-2022), la part de l'évaluation attribuable au secteur résidentiel est de 81,3 %. La contribution au rôle d'évaluation de la vocation résidentielle demeure la plus significative pour Saint-Pacôme en s'élevant à plus de 104 M\$ de l'assiette fiscale et reposant sur 651 unités résidentielles. Vient ensuite et de façon moindre, la vocation agricole représentant près de 7 M\$ de l'assiette fiscale de la municipalité.

Pour ce qui est des commerces et services, leurs valeurs foncières totalisent près de 5 M\$ et représentent 4 % de la valeur foncière totale de la municipalité. Les activités industrielles constituent une autre catégorie d'usage d'intérêt pour un territoire. Cependant, cette vocation représente 4,6 % sur le territoire de Saint-Pacôme. L'autre catégorie d'utilisation du sol qui est déterminante pour la municipalité de Saint-Pacôme est celle associée aux activités agricoles. En effet, d'une valeur totale de près de 9 M\$, les activités agricoles représentent 6,9 % de la base fiscale. On dénombre 17 exploitations agricoles sur le territoire de Saint-Pacôme. La fiscalité foncière de la zone agricole démontre que l'agriculture joue un rôle économique d'importance. On retrouve à Saint-Pacôme 2 % des entreprises agricoles du Kamouraska, soit 8 entreprises. Quoique peu nombreuses, les neuf entreprises

agricoles de Saint-Pacôme génèrent des revenus annuels de deux millions de dollars. Les entreprises agricoles se spécialisent surtout dans les productions suivantes : six entreprises de production laitière et trois autres entreprises en production de fourrages, en production bovine et production ovine.

Nous croyons qu'ici on doit faire le constat que St-Pacôme se démarque vis à vis ses voisins par la présence de nombreux services de proximité venant du secteur privé et la présence d'un parc industriel. Cependant il est aussi important de noter le défi que représente le maintien de ces services.

6 MILIEU DE VIE

Un milieu de vie attractif est un facteur de rétention pour la population résidente en fonction de plusieurs éléments tout en étant un milieu qui stimule le sentiment d'appartenance à la communauté.

Voici quelques caractéristiques présentes ou à développer à Saint-Pacôme représentant un milieu de vie qui répond aux besoins d'une majorité de citoyens :

Des commerces et des services de proximité diversifiés et de qualité ;

Des logements inclusifs et accessibles, mais aussi de qualité et suffisamment nombreux pour répondre aux différentes clientèles (familles, retraités, etc.) ;

Un réseau de transport utilitaire, récréatif, sécuritaire et agréable favorisant les déplacements actifs (à pied ou à vélo) ;

Un cadre bâti de qualité qui contribue à enrichir la fibre identitaire de la communauté ;

Des parcs et des espaces publics qui incitent à la rencontre, à la pratique d'activités sportives, à la détente et au plein air et, augmentent la qualité de l'environnement urbain tout en répondant aux besoins de tous les groupes d'âge ;

Des activités culturelles variées ;

La possibilité de travailler à proximité de son domicile ;

Des services en santé et en éducation accessibles ;

6.1 LE MILIEU PRÉSCOLAIRE ET SCOLAIRE

6.1.1 SERVICE DE GARDE (GARDERIE)

La municipalité compte plusieurs garderies sur son territoire. Trois (3) sont des garderies privées et deux (2) sont des services de garde éducatifs en communauté rattachés au Centre de la petite enfance (CPE) La Farandole agissant à titre de bureau coordonnateur

6.1.2 ÉCOLE PRIMAIRE

L'école La Pruchière est située sur la rive est de la rivière Ouelle.

L'école offre aussi un service de garde.

6.1.3 ÉCOLE SECONDAIRE

Concernant l'enseignement secondaire, les écoles les plus proches de Saint-Pacôme se situent à Pocatière où l'on retrouve l'école Polyvalente et le collège Sainte-Anne.

6.2 LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ

6.2.1 RÉSEAU ROUTIER

Le territoire est traversé par l'autoroute 20, les routes régionales, les routes collectrices et les routes locales

6.2.2 TRANSPORT EN COMMUN

Localement, Saint-Pacôme est desservie par le réseau local de transport en commun assuré par l'organisme Trans-Apte dont les déplacements sur la route 230 entre la ville de La Pocatière et la municipalité de Saint-Pascal se font sur réservation du lundi au vendredi autant pour le mode de transport collectif que adapté.

6.2.3 DÉPLACEMENTS ACTIFS

Certains secteurs présentent cependant des lacunes au niveau de la sécurité des piétons rendant les déplacements moins sécuritaires et à cet effet on retrouve peu de traverses piétonnes sur le boulevard Bégin (route 230). Cela rend difficile, principalement pour les aînés et les enfants, les déplacements actifs vers les services de proximité ou pour toutes autres activités.

Comme beaucoup d'autres municipalités de la MRC de Kamouraska, Saint-Pacôme ne compte pas d'aménagement cyclable dédié sur son territoire, seul un accotement est aménagé et sépare visuellement la route et l'espace que peuvent utiliser les piétons et les cyclistes le long du boulevard Bégin.

6.2.4 RÉSEAU FERROVIAIRE

On retrouve le chemin de fer du Canadien National (CN) qui traverse le territoire Saint-Pacôme.

6.3 LES SERVICES A LA COMMUNAUTÉ

Le territoire municipal offre différents services de proximités et compte quelques équipements institutionnels et publics structurants.

6.3.1 LA BIBLIOTHÈQUE

On retrouve la bibliothèque Mathilde Massé, affiliée au Réseau Biblio Bas-St-Laurent. Elle est située sur le boulevard Bégin. À noter que la bibliothèque possède une section réservée aux romans policiers.

6.3.2 LA VIE COMMUNAUTAIRE.

Bon nombre de services communautaires sont accessibles à la population pacômienne. En effet, celle-ci bénéficie d'une salle et d'un chalet communautaires où près de 20 organismes bénévoles sont actifs. Un local des jeunes est également ouvert offrant animation et matériel de divertissement.

Le plus grand enjeu de l'ensemble de ces organisations est de trouver de la relève pour assurer la poursuite et le développement des activités.

6.4 LA SANTÉ

Concernant les services de santé, les plus proches se situent à La Pocatière et Rivière-du-Loup avec respectivement l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima et le Centre hospitalier régional du Grand-Portage. Le CLSC de La Pocatière offre également des soins à domicile.

De plus, le Centre d'Anjou, situé sur le territoire de Saint-Pacôme est un centre hospitalier de soins de longues durées (CHSLD) offrant 50 unités et une (1) unité de soins palliatifs. On dénombre également trois résidences pour personnes âgées totalisant un

nombre de 21 unités au Lys D'Argent, 13 unités à la Résidence de la Rivière et 19 unités à la Croisée des Chemins.

7 ACTIVITÉS CULTURELLES, LOISIRS, SPORTS ET RÉCRÉOTOURISME

La population de Saint-Pacôme a à sa disposition plusieurs infrastructures, de nombreux parcs qui accueillent notamment un terrain de jeux pour enfant, un terrain de volleyball, deux terrains de soccer et un terrain de basketball. En hiver, située juste à côté du chalet des loisirs, une patinoire extérieure est entretenue et est à la disposition de la population. Un local pour les jeunes a repris vie et lors de la saison estivale, un camp de jour est organisé pour les jeunes de Saint-Pacôme offrant une programmation diversifiée, le tout en collaboration avec deux autres municipalités ; Rivière-Ouelle et Saint-Denis de la Bouteillerie.

Outre les infrastructures importantes, plusieurs activités et événements ont cours chaque année, tels que les festivités de la Fête nationale et le gala de la Société du Roman Policier qui remet son prix à chaque année depuis 23 ans et qui contribue à doter la bibliothèque Mathilde Massé d'une section « Roman Policier » unique dans la région. Les visiteurs de la Municipalité peuvent également emprunter les différents circuits touristiques Fil Rouge et le circuit patrimonial.

Saint-Pacôme se démarque par le potentiel du Parc de la Côte des Chats, de la rivière Ouelle et du belvédère situé au sommet de l'ancien centre de ski où la vue panoramique sur le fleuve et ses couchers de soleil est imprenable.

Le parc de la Côte des Chats est un lieu incontournable pour les activités de plein air. Ayant majoritairement une clientèle familiale, le parc est un endroit par excellence pour l'apprentissage de différents sports. Il est maintenant animé en partie par l'organisme *Le Comité du Parc de la Côte des Chats*. De plus, des espaces sont aménagés pour que les aînés puissent pratiquer des activités de loisirs extérieurs. C'est sans compter le terrain de volleyball, de basketball, de soccer, la patinoire et le Parc de l'Action. Au surplus, la Municipalité a ajouté à son offre de loisirs plusieurs terrains de Pickelball, de croquet et de pétanque. Plusieurs de ces installations sont éclairées pour permettre la pratique de ces activités le soir.

Club de golf : Le Club de golf offre un très beau parcours et accueille tous les types de golfeurs, tant les débutants que les plus expérimentés. Les golfeurs ont d'ailleurs une magnifique vue sur la rivière et la montagne. En hiver, ce site se transforme en un lieu où la pratique du ski de fond, de la raquette et de la glissade est offerte par des bénévoles.

Le belvédère de la Croix : Construit en 1950 et réaménagé en 2014, le belvédère de la croix de Saint-Pacôme est un ensemble constitué autour d'une croix métallique érigée en 1950. Ce Belvédère est situé en haut de la côte Norbert, sur le chemin qui va de Saint-Pacôme à Mont-Carmel. Facile d'accès, il permet d'apprécier des points de vue exceptionnels (sur la plaine agricole, le fleuve, Charlevoix et 7 clochers d'église).

Il comprend la croix métallique illuminée et installée sur un socle ainsi qu'un muret protecteur et des panneaux d'interprétation et d'information du circuit Fil Rouge proposant

plusieurs thématiques ; la plupart de ces panneaux sont à l'intérieur de 5 abris en bois sous lesquels 4 ont également une table de pique-nique.

7.1 LE PATRIMOINE BÂTI ET CULTUREL

Une richesse patrimoniale, architecturale et paysagère caractérise Saint-Pacôme. La protection et la mise en valeur de cette richesse sont des enjeux importants, car celle-ci contribue à forger son identité et à offrir un milieu de vie exceptionnel.

Saint-Pacôme comprend plusieurs bâtiments d'intérêts patrimoniaux identifiés comme tels au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska. En effet, en plus des qualités paysagères qu'elle décèle, la municipalité de Saint-Pacôme regorge de maisons ancestrales bénéficiant pour certaines d'une grande notoriété. Citons en exemple la maison King-Harding construite en 1903.

8 INVENTAIRE DES ACTIFS ET DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Le Centre Municipal : Cet infrastructure municipale abrite plusieurs organismes municipaux qui contribuent à améliorer l'environnement social et culturel. Les services offerts comprennent, notamment, un gymnase d'entraînement, deux services de garde en milieu familial, une cuisine communautaire et une salle de réception.

Bibliothèque Mathilde Massé : Cette bibliothèque membre du Réseau Biblio Bas-Saint-Laurent offre une grande variété de volumes et, plus particulièrement, une

impressionnante collection de romans policiers.

Chalet des loisirs : Le chalet des loisirs est situé à proximité de la patinoire extérieure de la Municipalité permettant aux jeunes et aux moins jeunes d'enfiler leurs patins au chaud. Le plein potentiel de ce chalet reste à découvrir.

Chalet de la Côte des Chats : Anciennement utilisé par le centre de ski alpin, ce chalet a désormais une vocation communautaire. Il abrite, entre autres, le local « Au carrefour des saisons », le local des jeunes et, au deuxième étage, deux salles de réception offrant une vue imprenable sur la montagne. Le comité du Parc participe activement à promouvoir plusieurs activités pour la famille tout au long de l'année dans les locaux du Chalet de la Côte des Chats.

Mairie de Saint-Pacôme : Située au cœur du village, la mairie de Saint-Pacôme est le centre névralgique de la vie municipale. Ce bâtiment, à la fois accueillant et fonctionnel, abrite les services administratifs et offre un lieu de rencontre pour les élus et les citoyens. Véritable point de référence pour la communauté, la mairie joue un rôle essentiel dans la gestion des affaires locales, le soutien aux initiatives communautaires et le développement du territoire, toujours dans une optique de dynamisme et de proximité avec les habitants.

9 HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Auberge Comme au premier jour : L'Auberge Comme au premier jour est à la fois un lieu d'hébergement et un restaurant (table d'hôte avec produits du terroir). Les propriétaires offrent également aux touristes la

possibilité de louer la Maison de Rosalie située près du belvédère.

Restaurant du Club de golf : Restaurant familial ouvert à l'année (ouvert sept jours lors de la saison estivale et quatre jours en saison hivernale). Il est également possible de louer la salle pour des activités communautaires, familiales ou **pour** des entreprises. Du restaurant, les clients ont une vue magnifique sur le terrain de golf, la rivière, le village et la montagne.

Cantine Plan B : Restaurant ouvert en saison estivale offrant un type de cuisine rapide.

10 LES COMMUNICATIONS

Depuis 2002, Saint-Pacôme est présent sur le Web avec son site Internet www.st-pacome.ca. Une refonte de son site devrait être faite en 2023. Une page Facebook est aussi utilisée afin de répondre aux besoins de toute la population. Ce réseau social très populaire atteint plusieurs groupes d'âge et permet une communication constante et efficace auprès de la population. Aussi, la municipalité a modifié l'apparence du journal Le Pacômien afin d'améliorer l'information aux citoyens et d'établir une cohérence entre ses outils de communication (site Internet et journal local).

11 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La gestion des matières résiduelles est une compétence qui a été déléguée à la MRC. En effet, la MRC donne les orientations via son Plan de Gestion des Matières résiduelles (PGMR). La MRC de Kamouraska confie à la

Régie intermunicipale en gestion des matières résiduelles du Kamouraska (RIGMRK).

La municipalité de Saint-Pacôme est desservie par un écocentre situé à La Pocatière.

12 ENTENTE INTERMUNICIPALE SUR LA PROTECTION INCENDIE

La municipalité fait partie d'un autre réseau afin d'offrir un service de qualité en protection incendie. C'est la Régie intermunicipale en protection incendie Kamouraska-Ouest qui dessert les quatre municipalités suivantes : Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Rivière-Ouelle et Saint-Denis-de-La-Bouteillerie. Le but de cette entente est, tout comme la régie précédente, de mettre en commun les ressources matérielles et humaines afin de les rendre plus efficaces. Ces deux régies, gestion des déchets et protection incendie, sont administrées au même endroit (le bureau est situé à Rivière-Ouelle).

13 ENVIRONNEMENT

À court, moyen ou long terme, les changements climatiques auront d'importants impacts sur notre mode de vie, nos infrastructures publiques et notre développement économique. Le cas échéant, le milieu municipal sera appelé à entreprendre diverses mesures afin de minimiser les dommages et les coûts associés à certains effets négatifs liés aux changements climatiques dont les îlots de chaleur urbains, l'augmentation des risques de feux de forêt, l'érosion le long des rives, les inondations plus

fréquentes et l'approvisionnement en eau potable.

Par conséquent, il faut dès maintenant commencer à réfléchir à notre façon d'aménager le territoire et les milieux de vie. Certaines pratiques gagneront à être ajustées afin de diminuer notre vulnérabilité face aux changements climatiques.

14 VISION ET OBJECTIFS POUR LES ANNÉES FUTURES

Créons ensemble un milieu de vie à échelle humaine, où nos forces s'unissent pour bâtir un avenir durable et inspirant.

En tenant compte de la diversité de notre population, nous favoriserons l'inclusion de toutes les générations dans le processus et la réalisation de projets. Avoir une vision est essentiel, mais c'est surtout notre capacité d'adaptation aux réalités changeantes qui assurera notre succès.

Saint-Pacôme est un village magnifique, riche de sa population, de son histoire et de son environnement. Continuons à le mettre en valeur, à reconnaître ceux qui s'y investissent et à souligner leur contribution essentielle au développement de notre communauté.

15 OBJECTIFS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Les pistes d’actions proposées sont flexibles et adaptées à l’évolution des besoins, tout en gardant des objectifs clairs. L’enjeu principal est de permettre à tous les acteurs municipaux (employés, conseil municipal, comités et organismes) de coordonner leurs efforts dans une même direction, en favorisant un engagement collectif et un sentiment d’appartenance à un projet commun.

15.1 ENVIRONNEMENT, VIE COMMUNAUTAIRE ET MILIEU DE VIE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	CIBLES
Atténuer et s’adapter à l’impact des changements climatiques et promouvoir le respect et la protection de l’environnement.	Rendre la municipalité plus performante quant aux impacts majeurs des changements climatiques.	Faire des études appropriées via divers programmes (ex. : OASIS, plan climat).	Application des mesures d’atténuation préconisées par les études et mesurer leurs impacts
	Renforcer la performance de la municipalité quant à la collecte à trois voies et l’utilisation de l’écocentre.	Promouvoir le compostage, le recyclage et l’utilisation des écocentres par des formations et des campagnes de sensibilisation.	Augmentation de l’utilisation du bac brun et du bac bleu (parité avec la moyenne régionale).
	Rencontrer les attentes de la Stratégie québécoise d’économie d’eau potable.	Sensibiliser la population à l’économie d’eau potable et installer des compteurs d’eau de façon progressive. Diffuser l’information concernant la consommation d’eau potable et appliquer la réglementation appropriée	Diminution de la consommation d’eau potable. Installation de compteurs d’eau dans un maximum de résidences.
	Encourager les propriétaires de fosses septiques à respecter le Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées.	Identifier les problématiques et accompagner les citoyens dans leurs efforts pour se conformer et les informer du délai prescrit par le gouvernement provincial.	Toutes les installations septiques autonomes sont conformes ou en voie de le devenir.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	CIBLES
Soutenir et favoriser la présence d'organismes qui assurent la vie communautaire dans toutes les sphères de la vie (santé, éducation, sports, loisirs, ...)	Allouer une ressource auprès de ces organismes	Valoriser l'action bénévole par la reconnaissance et augmenter les canaux de communication	Diffusion périodique dans le journal communautaire des articles sur ces organismes
		Relancer le local des jeunes et embaucher un animateur	Taux de participation raisonnable de la part des jeunes
		Maintenir les infrastructures municipales en bonne condition pour les activités	Augmentation du taux d'utilisation des locaux disponibles aux organismes
Favoriser la création et le maintien de liens entre les habitants. Créer des opportunités de se réunir et de partager	Célébrer le 175 ^{ème} anniversaire de la municipalité	Créer un comité des fêtes du 175 anniversaire	Élaboration d'un programme d'activités suscitant engouement de la population
	Stimuler le désir de se rencontrer à nouveau au sortir de la pandémie Organiser la tenue d'événements rassembleurs et récurrent comme : la Fête Nationale, vente de garage, Fête de Noël, etc.		
	Faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants à leur milieu de vie communautaire	Organiser une célébration annuelle pour ceux-ci	Obtenir un taux de participation d'au moins 70 % de tous les nouveaux arrivants à cette célébration
Accroître l'efficacité des communications à l'égard de la population	Diversifier les canaux de communication	Publier régulièrement un journal municipal Tenir un calendrier des activités Envoyer des alertes municipales Tenir à jour le site web municipal	Taux de fréquentation élevé du site Internet municipal et taux d'inscription élevé aux alertes municipales

15.2 FAMILLES ET ÂÎNÉS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	CIBLES
Accroître le sentiment de sécurité de la population lors de leur déplacement actif	Appliquer les lois et la réglementation à l'égard de la circulation à tout type de véhicule et à la surveillance des animaux domestiques	Informer régulièrement la population de la réglementation en vigueur quant aux usages interdits	Diminution des plaintes quant à une circulation interdite, à la vitesse excessive. Intervention du patrouilleur auprès des fautifs. L'ensemble du territoire municipal est couvert par ces équipements de signalisations.
		Informer la Sûreté du Québec lors des infractions aux règlements municipaux	
		Ajouter des équipements de signalisation aux endroits névralgiques	
	Planifier les interventions requises (responsabilités, ressources matérielles, ...) lors des urgences majeures	Embaucher des brigadiers aux traverses pour écoliers	
		Mettre à jour le plan de sécurité civile	Plan de sécurité civile tenu à jour et exercice annuel de simulation
Offrir aux aînés diverses options leur permettant, selon leurs conditions personnelles, de demeurer sur le territoire de la municipalité.	Reconnaître l'apport des aînés au sein de la communauté	Mettre à jour la Politique MADA	Adoption de la Politique MADA
Être un milieu attractif pour les familles	Accroître le nombre de places disponibles en garderie	Faciliter l'ouverture de service de garde éducatif à l'enfance (ex.: disposition d'infrastructures municipals ou autres)	Augmentation des places en services de garde
	Reconnaître l'apport des jeunes au sein de la communauté	Soutenir l'initiative des jeunes citoyens et montrer de l'ouverture face à leurs propositions	Création d'espaces démocratiques et communautaires pour les jeunes Ouverture du local des jeunes

15.3 LOISIRS, CULTURE ET PATRIMOINE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	CIBLES
Promouvoir et assurer le développement du loisir municipal et mettre à niveau les terrains multisports Favoriser de saines habitudes de vie par la pratique d'activités de loisirs et sportives	Optimiser l'offre d'activité en fonction des demandes, des besoins et des infrastructures disponibles	Offrir aux jeunes et à la population en général des activités de loisirs variées et adaptées aux besoins Consolider les activités sportives existantes, optimiser l'offre de loisirs et des sports et, en ajouter selon les demandes et les caractéristiques de la population en complémentarité avec ce qui se fait régionalement	Bonification de l'offre en loisirs et en sports Mise à niveau des infrastructures
	Maintenir le camp de jour pour les jeunes	Assurer les services de camp de jour et du local des jeunes	Opérationnalisation du camp de jour et du local des jeunes
	Développer le secteur du parc de la Côte-des-Chats	Faire intervenir un spécialiste en développement récréotouristique	Adoption du plan proposé et exécution de celui-ci
	Redonner accès à la rivière Ouelle	Négocier des ententes avec les propriétaires adjacents au secteur visé pour redonner accès aux citoyens	Conclusion de l'entente avec la FFQ Conclusion des ententes avec les propriétaires de terrains adjacents au parc et ouverture des sentiers
Diversifie l'offre culturelle afin qu'elle corresponde aux différentes strates de la population	Diffuser l'offre culturelle existante et en ajouter d'autres	Mettre en valeur la bibliothèque et diversifier ses services Développer l'activité « Humoriste sur le gazon »	Augmenter la fréquentation de la bibliothèque
	Reconnaître André Gagnon comme une des personnalités marquantes de la municipalité dans le domaine culturel québécois et canadien	Ériger un monument et un <i>memorium</i> en l'honneur de M. André Gagnon pour lui rendre hommage et perpétuer sa pensée	Inauguration en 2026
Protéger le patrimoine architectural et le mettre en valeur	Informar les citoyens des divers programmes de subventions disponibles	Promouvoir les programmes d'aides disponibles Mettre à jour une liste des programmes disponibles	Préservation du patrimoine bâti
	Inciter les citoyens à embellir leur propriété	Valoriser les aménagements paysagers autour des propriétés et du patrimoine bâti par l'organisation de concours	Obtention la participation du plus grand nombre possible

15.4 INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET VIE ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	CIBLES
Améliorer l'accessibilité aux infrastructures municipales et communautaires	Adapter les infrastructures municipales à la réglementation en vigueur quant aux normes d'accessibilité	Inventorier des problématiques et apporter les correctifs nécessaires	Accès aux infrastructures municipales pour les personnes ayant des problèmes de mobilité
Diversifier l'offre de logements et favoriser l'accès à la propriété pour répondre aux besoins de la population et aux besoins des nouveaux arrivants	Accroître le nombre de logements disponibles	Promouvoir le développement domiciliaire	Accroissement de la population et rétention des citoyens actuels
	Développer des secteurs pour la construction domiciliaire	Faire l'inventaire des terrains disponibles Identifier les zones qui pourraient être dézonées pour augmenter le périmètre urbain	
	Élaborer un plan d'action pour assurer l'approvisionnement en eau et accroître la capacité de traitement des eaux usées	Assurer la disponibilité des services d'aqueduc et de traitement des eaux usées pour les nouvelles constructions	Application des mesures retenues au plan d'action
Soutenir les commerces de proximité et les entreprises existantes et attirer de nouvelles entreprises	Contrer la pénurie de main-d'œuvre	Faciliter l'intégration de travailleurs étrangers en coordination avec la MRC	Adoption d'une politique d'accueil
	Occuper les terrains encore disponibles dans le parc industriel.	Maximiser l'utilisation des espaces disponibles Établir une politique favorisant l'établissement des entreprises	Occupation pleine du parc industriel et maintien des industries et commerces actuels
	Promouvoir Saint-Pacôme comme un lieu pouvant accueillir de nouvelles entreprises et commerces	Connaître les besoins des entreprises et les référer aux ressources disponibles dans la région	

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	CIBLES
Favoriser le repreneuriat	Appuyer les commerces de proximité dans la recherche d'une relève et aspirer à assurer leur pérennité	Créer une politique de fidélité et favoriser l'achat local	Maintien des services de proximité
Développer et promouvoir les attraits touristiques de Saint-Pacôme	Développer l'attrait que représente le belvédère de la croix	Aménager les lieux pour favoriser l'accès au belvédère Ajout de signalisation routière pour diriger les touristes vers le belvédère Demande au MTQ pour ajouter un panneau sur l'Autoroute 20	Ajouts de nouveaux attraits pour répondre aux besoins de la population et de gens de l'extérieur
	Développer des sentiers d'interprétation le long de la rivière Ouelle	Soutenir l'initiative citoyenne visant à développer les sentiers	Ouvrir les sentiers à la population
	Promouvoir l'offre touristique des entreprises et des organismes locaux	Offrir un support aux offres touristiques existantes et au développement des nouvelles offres touristiques locales	Présence des attraits de Saint-Pacôme dans les guides touristiques Optimisation des subventions disponibles

